

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DDCT 44. Subvention au titre de l'animation locale (10.000 €) à une association œuvrant dans le 18^e arrondissement de Paris.

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution d'une subvention de fonctionnement à une association menant des actions dans le 18^e arrondissement de Paris ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2511-14 ;

Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement, en date du 10 septembre 2018;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 7^{ème} commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention pluriannuelle d'objectifs, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association « Les Amis du 18^{ème} du Mois » pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement. Une subvention d'un montant de 10.000 euros est attribuée au titre de l'exercice 2018 à l'association « Les Amis du 18^{ème} du Mois » (18766 / 2018_02986), 76 rue Marcadet 75018 Paris.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire 02400040, provisions pour subventions de fonctionnement au titre de la vie associative, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO